

Le Président de la République l'a dit : **la réforme de la dépendance sera le chantier prioritaire de la fin de son mandat.** Il souhaite, nous dit-il « la création pour la première fois depuis la Libération d'un nouveau risque, **d'une nouvelle branche** de la sécurité sociale, **le 5^{ème} risque.** »

Alors risque ou branche ? La différence est de taille. Une 5^{ème} branche, au même titre que les autres (maladie, accidents du travail, famille et vieillesse) serait fondée sur le principe républicain de solidarité nationale: chacun verse selon ses moyens et reçoit selon ses besoins. Un 5^{ème} risque serait fondé sur le principe de l'assurance individuelle et du désengagement de la puissance publique.

La réforme ne doit rien coûter à l'état.

Le rapport de la députée UMP Valérie Rosso-Debord préconise la mise en place d'une **assurance individuelle obligatoire dès 50 ans,** ce qui représente pour les assurances un marché juteux.....

Le gouvernement et sa majorité organisent une concertation savamment encadrée qui, à l'image de celles qui ont précédé la réforme des retraites, n'a pour but que de servir de prétexte à de nouvelles régressions.

En réalité nous savons qu'ils sont prêts

- à réduire au minimum la prise en charge solidaire,
- à faire payer les intéressés et leurs familles,
- à ouvrir un marché juteux aux assurances privées.

Des questions se posent :

-Dépendance et handicap, de quoi s'agit-il ?

-*Sarkozy parle de cinquième risque.* Cinquième risque et cinquième branche de la sécu : est-ce la même chose ?

-Une cinquième branche est-elle souhaitable ?

-N'est-ce pas à la solidarité nationale, par le biais de la Sécurité Sociale, de prendre en charge les difficultés rencontrées à tout âge de la vie ?

-La question du financement de la dépendance nous interroge sur les modalités de partage de la richesse nationale. Doit-on maintenir un financement sur la cotisation sociale et la solidarité ? Doit-on privilégier un financement par la fiscalité et l'impôt ? Alors quels revenus doivent en constituer l'assiette ?

- Doit-on accepter la mise en place d'une logique assurantielle pour financer la dépendance ? N'y-a-t-il pas un vrai risque d'extension à certaines prestations de l'assurance maladie à voir la dépendance prise en charge, même partiellement, par des assurances privées ? Et par là même, un risque de nouveau grignotage de la sécu ?

-Quels sont les moyens financiers à dégager pour une prise en charge solidaire ?

-Notre pays pourra-t-il faire face ? Où trouver l'argent ?



Le déroulement du Forum :

-à partir de 9 H 30 accueil des participants et présentation générale des travaux, intervention de la Municipalité de Canohes qui nous reçoit,

-de 10 H à 11 H : 3 ateliers :

- 1) la perte d'autonomie, les formes et les besoins, dépendance, invalidité, handicap, état présent, projet gouvernemental,
- 2) les moyens et les financements, pour une protection sociale tout au long de la vie,
- 3) la perte d'autonomie : quelles interventions publiques ? quels services publics ?

-du 11 H à 12 H 30 : mise en commun des débats des ateliers, interventions des organisations à l'initiative du forum, débat général et proposition d'une motion commune.

Le forum se terminera par un moment de convivialité.

Pour se rendre à la Halle des sports de Canohes : prendre à PERPIGNAN la route de Thuir, la quitter pour suivre la direction Canohes, prendre dans Canohes la direction Ponteilla, puis au niveau des écoles, tourner sur la droite, vous y êtes !

La dépendance... La perte d'autonomie... occupons- nous en ! Avant qu'elles s'occupent de nous ! Les dangers du projet gouvernemental ! Pour un débat citoyen sur la question !

**FORUM ouvert à tous
POUR UNE REPONSE
SOLIDAIRE A LA PERTE
D'AUTONOMIE : QUELLE
POLITIQUE ? QUELS
MOYENS ? QUELS SERVICES
PUBLICS ?**

**Salle des Sports de Canohes
Le samedi 14 Mai à partir de 9 H 30.**